

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTPEZAT

Séance du 04 JUILLET 2023

Délibération n°2023-MAIRIE-032 BIS

L'an deux mil vingt-trois, le quatre du mois de juillet à 18h45 le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Jean-Michel ANDRIUZZI, Maire.

Présents : ANDRIUZZI Jean-Michel, COULET Philippe, COQUARD Philippe, FORESTIER Mathias, LECOURT Didier, NARDINI Carole, RAMON Guillaume, RIBIERE Ludovic, SAUVAIRE Manuela, VOLPELLIERE Stéphanie

Procurations : COMPAN-RICHARD Agnès (pouvoir à M. RAMON Guillaume), BOOUNOUA Houassilla (pouvoir à Mme NARDINI Carole),

Absents : BONICEL Carole, DURET Laëtitia, PRATLONG Maxime,

Mme NARDINI Carole a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

Objet : PROPOSITION SUR EMPRISE FONCIERE MAISONS EN PARTAGE

Nb de conseillers en exercice : 15
Quorum : 8
Présents : 10

Convocation le :
27/06/2023

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal qu'un projet de Maisons en Partage comprenant la réalisation de 15 maisons et d'une salle commune est lancé sur un foncier cadastré B 2164 d'une contenance de 4 987 m2.

L'emprise de ce projet laisse une réserve foncière libre et exploitable permettant la réalisation de trois lots à bâtir.

Les conditions d'équilibre de l'aménagement de la zone permettent à la société SEMIGA de faire une offre d'acquisition d'une valeur de 100 000€. Les frais de géomètre et de notaire resteront à la charge de la SEMIGA.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE :

- D'accepter cette proposition. Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de la SEMIGA.
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer les actes relatifs à cette vente

VOTE : Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour copie conforme

le Maire



Accusé de réception en préfecture
030-213001829-20230706-23-MAIRIE-32BIS-AI
Date de télétransmission : 06/07/2023
Date de réception préfecture : 06/07/2023